



L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°12

BIENVENUE AU PRINTEMPS !



PROGRAMME 2025 DE VOIRIE & D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

— ZOOM SUR LA VILLE —

- ➔ Tableaux de l'église : aidez-nous à sauver notre patrimoine
- ➔ Panneau Pocket : nouvel outil d'information pour la Commune



Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais

Le changement des règles de collecte des ordures ménagères modifie nos habitudes. Après plus de deux mois de service, il reste encore quelques points à améliorer : je compte sur chaque habitant pour que notre Ville reste propre.



Après les travaux d'aménagement de la place du Pâtis, l'année 2025 sera celle de la réhabilitation de plusieurs bâtiments sur cette même place : la halle aux veaux et la grange (petite scène, salle associative et toilettes publiques), ainsi que le déménagement de l'Office de tourisme à l'ancien foyer club (travaux menés par la Communauté des Communes).

L'enfouissement des réseaux rue du Paradis, de la Poterne, de l'Enfer et d'Andelot sont quasiment achevés et permettront de requalifier cette partie du cœur historique dans quelques années.

En 2025, les élus poursuivront leur engagement pour une Ville agréable et une centralité renforcée. Châtillon n'est pas un village de moins de 2 000 habitants, c'est une Ville centre de près de 3 000 habitants qui vit avec sa Commune sœur Sainte-Geneviève-des-Bois. Châtillon rayonne pour un bassin de vie de près de 8 000 habitants où chaque jour des habitants consomment, travaillent, étudient et circulent. Elle doit être forte pour se développer et profiter à tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny

BIENVENUE !



Vous êtes nouvel arrivant sur la Commune de Châtillon-Coligny ? Bienvenue ! Pensez à vous faire connaître en Mairie de Châtillon-Coligny (mairie@chatillon-coligny.fr), nous serons heureux de vous inviter au petit déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants !



LES NOUVELLES RÈGLES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis début janvier, les règles de collecte des ordures ménagères, ainsi que des déchets recyclables, ont évolué. Le calendrier de distribution 2025 est joint à la lettre d'infos. Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte soit :

BIEN TRIER
N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !



MERCREDI SOIR
pour les ordures ménagères collectées le JEUDI
➤ semaines impaires



JEUDI SOIR
pour les déchets recyclables collectés le VENDREDI
➤ semaines impaires

Les bacs de collecte doivent être rentrés au domicile le soir du jour de la collecte au plus tard.

➤ Vous n'avez pas reçu de bacs de collecte ou ne pouvez pas les stocker ?

Vous pouvez déposer votre sac fermé devant votre porte. Vous pouvez également avoir un accès au local déchets situé rue Dom Morin (gratuit pour les habitants et accessibles par un badge délivré en Mairie)

L'ensemble des dépôts sortis en dehors des jours de collecte seront verbalisés et un forfait d'au minimum 50 €/sac sera facturé pour le ramassage.

Nous restons à l'écoute des cas particuliers que nous ferons remonter au SMICTOM.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA PASSERELLE DU COLLÈGE

Construite il y a moins de 10 ans, des désordres sur les palplanches piétonnes ont été constatés par le Département du Loiret du fait de la formation de champignon. La Commune avait notamment alerté des risques liés aux lames de bois qui se soulevaient.

Les travaux sont entièrement pris en charge par l'assurance décennale du constructeur et le pont sera de nouveau accessible aux piétons sans contrainte d'ici quelques semaines.



RESTAURATION DES TABLEAUX DE L'ÉGLISE : AIDEZ-NOUS À SAUVER NOTRE PATRIMOINE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

En 2020, le Conseil municipal a lancé le programme « 10 œuvres, en 10 ans » qui a pour objectif de restaurer plus d'une dizaine de tableaux, pour la plupart inscrits aux monuments historiques. En complément de l'aide accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (en moyenne 40 % de subvention), la Commune a tissé un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de mobiliser habitants, entreprises ou amoureux du patrimoine pour nous aider à restaurer deux des œuvres les plus symboliques pour notre Commune :

- L'huile sur Toile - *Sainte Potentienne* – 19^e siècle,
- *Le Christ remet les clés à Saint-Pierre* ou *L'Ordre*, d'après Poussin – 17^e-18^e siècle.

La collecte a déjà récolté 8 461 € sur un objectif de 13 000 €. Tous les dons bénéficient d'une réduction d'impôts. Il est encore temps de participer.



RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU LOING À CHÂTILLON-COLIGNY PAR L'EPAGE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les travaux de restauration de la continuité écologique du Loing menés par l'EPAGE sur les Communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et Châtillon-Coligny sont sur le point d'être finalisés.

Les plantations aquatiques près du stade auront lieu au printemps avec un atelier participatif pour les collégiens. Les flux d'eau au point de déverse du canal seront calés prochainement pour assurer un bon débit d'eau dans les différents bras de rivière.

Dès cette année, Châtillon-Coligny n'est plus soumise à l'obligation d'ouverture des vannes en centre-ville et maîtrisera l'écoulement des eaux en centre-ville (sauf sécheresse).

DES VŒUX ET DES CHÂTILLONNAIS À L'HONNEUR

A l'occasion des vœux du Maire, plusieurs Châtillonnais ont été mis à l'honneur pour notre Commune.

Guy Paysé, Président du Comité des Fêtes et du Syndicat d'Initiatives a reçu la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour ses plus de 54 années d'engagement au service de notre commune.

La municipalité a également remercié Sylvain Dussart et sa famille. Sylvain a souhaité s'engager dans l'aide aux Mahorais pendant quinze jours durant les fêtes de fin d'année. Monsieur le Maire a souhaité saluer son engagement pour les hommes et les femmes habitants Mayotte, et remercier sa famille pour le soutien !



LE POINT SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DES ENTREPRISES

Si notre centre-ville a pu évoluer ces dernières années grâce à l'installation de nouveaux commerçants ou à la reprise d'activités, la zone d'activité des Écorces connaît également du mouvement. Ces mouvements sont aussi l'occasion de donner une information officielle sur ce qu'il s'y passe concrètement.

- L'enseigne ALDI a déposé un énième permis de construire à la suite du recours effectué par l'enseigne SUPER U au tribunal administratif ; une Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie et a émis un avis favorable au projet.
- Plusieurs porteurs de projets se sont présentés pour ouvrir un magasin de bricolage lorsque l'enseigne BRICONAUTES aura pu clôturer son activité. C'est une excellente nouvelle pour la Commune. Un des porteurs a récemment acquis un terrain complémentaire au bâtiment dans lequel il projette de s'installer pour maintenir et développer une activité bricolage et matériaux.
- L'entreprise BRECIE-LANOTTE a acquis un terrain pour construire un nouveau bâtiment et l'entreprise THEVENIN (Fioul Qualité Services Châtillonnais) a acquis un terrain pour construire des bureaux et un entrepôt de stockage.

L'extension de la zone d'activités est à l'étude car il n'y a plus de terrains disponibles dans la partie actuelle.

Nous restons à l'écoute, en lien avec la Communauté des Communes, des porteurs de projets pour développer notre Commune et son économie !

PROGRAMME DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2025

Le programme de voirie de 2025 porté par la Communauté des Communes en concertation avec la Commune portera sur les voiries suivantes :



- Chemin des Gévriils (mitoyen avec Dammarie-sur-Loing),
- Chemin de Badit,
- Rue du Clos Javot
- Impasse du Clos Javot
- Pontage de fissures rue Montmorency-Luxembourg
- Réfection du parking faubourg Marceau (en option)

En moyenne, ces voiries représentent un coût de réfection de 17 585 € H.T.

En complément de ces travaux, la Commune a engagé avec le Département du Loiret l'enfouissement des réseaux de la rue du Paradis, de l'Enfer et d'Andelot (dernières rues avec réseaux aériens en centre-ville).

La modernisation de l'éclairage public portera sur le remplacement de 10 candélabres chemin de la Messe, 9 place Becquerel et 2 route de Saint-Maurice.



J'AIME LA GALETTE, SAVEZ-VOUS COMMENT ?

Depuis 2022, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux aînés une animation après-midi galette et danse. Cette année, nous avons fait le choix de confier la réalisation des galettes à la Cheffe cuisinière du restaurant scolaire municipal en reconnaissance du savoir-faire de nos agents municipaux : qu'on se le dise, il ne restait pas une miette de ces galettes « fait maison »



LOGEMENTS VACANTS : LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE !

Si certains propriétaires s'engagent à rénover les maisons, fermes et patrimoines de notre Commune, notamment grâce au dispositif OPAH-RU, d'autres laissent à l'abandon des bâtiments.

La municipalité se mobilise au travers de différents outils juridiques, pour contraindre certains propriétaires à engager des travaux sur leurs biens. Ces travaux sont indispensables car certains biens menacent d'autres propriétés ou les piétons qui circulent sur le domaine public.

Actuellement, 5 procédures sont en cours, en centre-ville mais aussi dans certains lotissements. Les travaux d'urgence engagés et avancés par la Commune en cas d'inexécution sont intégralement facturés au propriétaire du bien. Il en va de la sécurité des biens et de la préservation de notre patrimoine !

Florent De Wilde, Maire de Châtillon-Coligny, a récemment participé à une table ronde organisée par la Préfecture à Châteauroux pour évoquer ces problématiques.

ET SI LES PARENTS VENAIENT DÉCOUVRIR LE REPAS DE LEURS ENFANTS ?

À l'initiative de la Commune et sous l'impulsion des représentants des parents d'élèves, les parents des enfants scolarisés aux écoles du Loing (Châtillon-Coligny et Dammarie-sur-Loing) sont invités à partager un repas au restaurant scolaire (dans la limite de 12 places par déjeuner).

Cette proposition a pour objectif de permettre aux parents de découvrir le restaurant scolaire ainsi que les repas que dégustent leurs enfants.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE : UN MARCHÉ DE NOËL

En décembre, la Commune organisait le marché de Noël qui a regroupé plus de 30 exposants et artisans d'art. Au côté des associations châillonaises, les « Origamines » ont déambulé dans la rue Jean Jaurès pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association des Parents d'Élèves ont mené pour la première fois une vente de vin chaud et de crêpes au profit des écoles ; cette action a permis de récolter 1 400 € en faveur des écoles. Merci à tous les bénévoles et élus pour leur mobilisation.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE

Le plateau traversant entre la rue de la Po-
terne et la place du Pâtis est une zone « 30 »
dans laquelle la circulation est permise à tous
les usagers. Le piéton est donc prioritaire.

Afin de sécuriser la traversée des piétons face
aux automobilistes distraits, un marquage au
sol signalant la présence des piétons, vélos, per-
sonnes à mobilité réduite a été réalisé.



LES AIDES DE L'OPAH-RU : DES RENDEZ-VOUS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET



Bénéficiez d'aides pour rénover votre habitat



Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

CONSEILS
TECHNIQUES

AIDES
FINANCIÈRES

ACCOMPAGNEMENT
ADMINISTRATIF

02 38 90 90 38
SOLIHA contact.loiret@solihha.fr
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais vous accompagne dans votre projet de travaux :

POUR QUI ?

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

POUR QUEL LOGEMENT ?

Les logements de plus de 15 ans occupés en tant qu'habitation principale

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Travaux de réhabilitation d'un logement
- Travaux de rénovation énergétique
- Travaux de rénovation d'un logement vacant

QUEL NIVEAU D'AIDE ?

L'aide financière dépendra de vos revenus, de l'état du logement, du montant et de la nature des travaux.

La Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais a confié l'animation de son dispositif d'aides à l'association SOLIHA :

- Etude de projets, conseils techniques neutres et gratuits sur place
- Evaluation financière des aides mobilisables et assistance administrative pour les obtenir

Permanences sans rendez-vous

à Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2023/2027 financée par l'Anah, le Département du Loiret et la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais



PANNEAU POCKET : UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION POUR LA COMMUNE

À la demande de plusieurs habitants de la Commune, Châtillon-Coligny est officiellement sur Panneau Pocket. L'application permet de recevoir directement sur son téléphone des notifications pour être informé des différents travaux et événements qui ont lieu sur la Commune.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

ACTIONS À VENIR

- Étude gratuite pour le **réaménagement de la cour de l'école élémentaire** avec le Conseil en Architecture et en Urbanisme du Loiret en concertation avec les enseignants, les enfants et les représentants de parents d'élèves ;
- **Ouverture des deux bornes de recharge** pour véhicules électriques place du Pâtis ;
- Lancement de l'étude pour la **mise en place d'un réseau de chaleur urbain** permettant d'alimenter, en partenariat avec la Communauté des Communes, plusieurs bâtiments publics et ainsi réaliser des économies d'énergie ;
- Travaux d'aménagement du **nouvel office de tourisme** au Musée par la Communauté des Communes ;
- Remplacement de l'éclairage du terrain de tennis couvert en association avec le Tennis Club Châtillon-Coligny ;
- **Mise à disposition d'une seconde partie du bâtiment dit « Schiever »** à l'association de la Recyclerie afin d'y développer une « textile », atelier couture, customisation de vêtement...
- Finalisation de la charte des espaces publics, du fleurissement et du mobilier urbain pour tendre vers une **harmonie des aménagements** sur notre Commune ;
- **Réparations** sur les toitures de l'église et du clocher ;
- Invitation des parents d'élèves qui le souhaite à venir partager un repas à l'école avec leurs enfants pour **découvrir le restaurant scolaire « fait maison »** de Châtillon-Coligny ;
- **Ouverture de la cuisine centrale** afin de permettre aux enfants des écoles de plusieurs communes du territoire de bénéficier de repas « fait maison » et pour réaliser des économies d'échelle sur le coût de fabrication des repas ;
- **Rénovation complète du système d'assainissement du camping** par le syndicat des eaux et de l'assainissement.



DES ÉTUDIANTS TRAVAILLENT POUR CHÂTILLON

Durant le premier semestre universitaire, une vingtaine d'étudiants du Master 1 de l'École d'Urbanisme de Paris ont travaillé pour notre Commune. Vous les avez peut-être rencontrés sur le marché de la Commune ou à déambuler dans les rues. En janvier dernier, ils ont rendu leur travail de fin d'étude : « Châtillon-Coligny – y passer ou y rester ? ».

Des pistes de projets intéressantes pour développer notre Commune et renforcer le lien entre les habitants.

ACTION SOCIALE UNE ANNÉE D'AIDE AUX CHÂTILLONNAIS

Véronique Mantecon, adjointe au Maire en charge de l'action sociale, accompagne, au côté des membres du Centre Communal d'Action Sociale, les Châtillonnais qui font face à des difficultés ponctuelles ou qui connaissent des moments de vie difficiles.

En 2024, ce sont près de 127 personnes accompagnées sur différentes thématiques. L'aide se traduit par une écoute, une orientation vers un partenaire ou par une aide financière ponctuelle.

Le C.C.A.S. fonctionne grâce à une subvention de la Commune ainsi que par des dons de différentes entreprises ou particuliers. Nous avons eu la chance, encore cette année, de bénéficier d'un généreux don de 1 500 € de la part du Restaurant le Coligny : un grand merci à eux !

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **02 38 92 50 11**  **mairie@chatillon-coligny.fr**

  **VilledChatillonColigny**  **chatillon-coligny.fr**

 Ne pas jeter sur la voie publique

Graphisme :
www.margieredavid.com

 **IMPRIM'VERT**